

APPEL A PROJETS
RÉSIDENCE-
MISSION

CVPCT 25/26

Clôture des candidatures vendredi 14 mars 2025



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération

PRÉAMBULE

La Convention *Vers un projet culturel de territoire* est une continuité de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) de l'Ouest Rhodanien, elle participe de la politique culturelle initiée à la fusion de 3 anciennes communautés de communes en communauté d'agglomération, depuis 2015. Elle réunit les partenaires DRAC, DRAAF, Éducation nationale, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département du Rhône et COR à travers un conventionnement pluriannuel.

Le développement de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire s'est traduit chaque année par différents projets et actions, réunissant acteurs du champ artistique, culturel, éducatif, social autour d'initiatives diverses par leurs formes et leurs sujets.

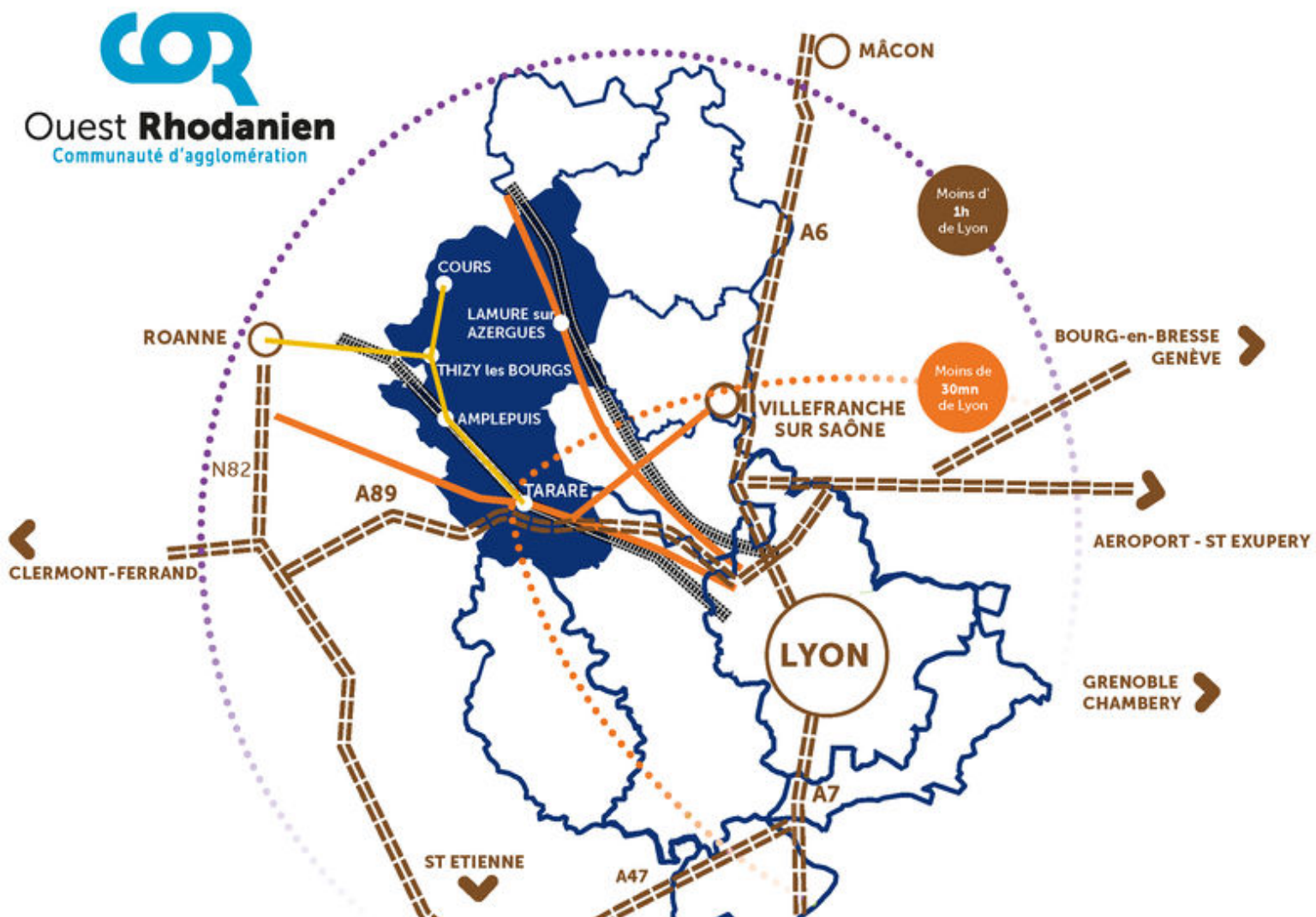
**[www.reinventons
nosliens.fr/](http://www.reinventonsnosliens.fr/)**

Site internet dédié, où retrouver les projets passés et en cours.

Deux ouvrages ont été édités pour garder trace des projets de 2015 à 2017 puis de 2018 à 2022 (à retrouver en calaméo sur le site).



LE TERRITOIRE DE L'OUEST RHODANIEN



LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE L'OUEST
RHODANIEN (COR)
Fusion de 3 communautés en 2014

+50 000 habitants

31 communes

dont 5 de plus
de 2000 habitants

Une population
vieillissante,
29% de plus de 60 ans

27% de la population
a moins de 25 ans



CONTEXTE CULTUREL

UN ÉTAT DES LIEUX CULTUREL

détaillé, élaboré en 2023 est joint en annexe.

RÉPERTOIRE

CULTUREL :

130 acteurs culturels identifiés

dont 80 artistes
sur 26 communes

Musique (54%)

Théâtre (17%)

Arts visuels (13%)

Danse (11%) Audiovisuel/
photo (5%)

ENQUÊTE CULTURE

De juin à septembre 2024, plus de 450 personnes du territoire ont été questionnées sur leur rapport à la culture, lors d'entretiens individuels ou collectifs, et en ligne.

VOIR LES RÉSULTATS

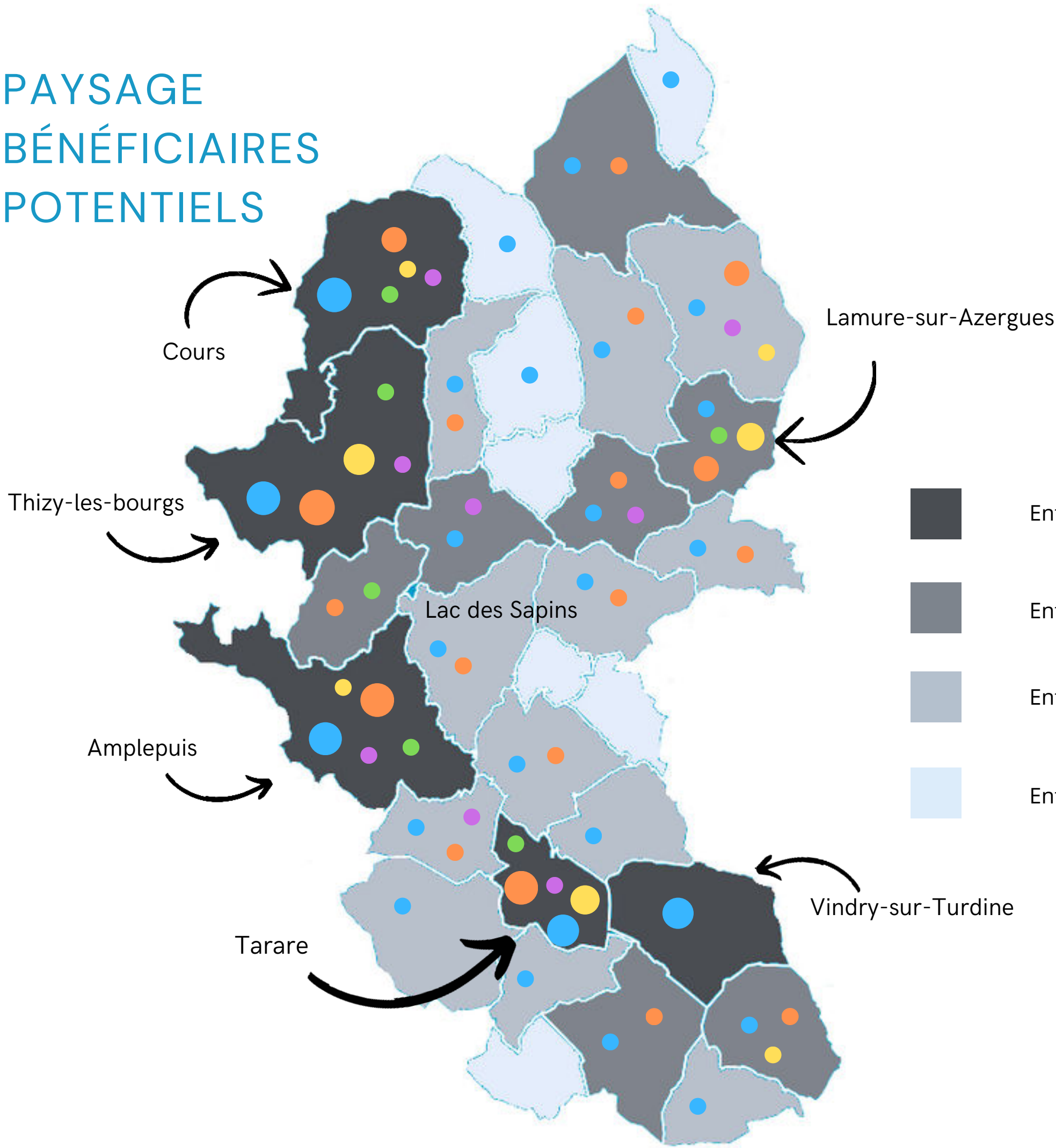
LABEL 100% EAC

La COR a obtenu ce label pour 2024/2028
60% des jeunes bénéficient d'un projet d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire en 2023/2024.

INFOS



PAYSAGE BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS



Équipements



- Plusieurs acteurs / lieux culturels
Théâtre, Musée, Micro folie, Tiers-lieu, cinéma
- Bibliothèque locale



- Plusieurs écoles maternelles et primaires
- 1 à 2 écoles rurales



- Plusieurs Collèges + Lycée(s) ou MFR
- 1 à 2 collèges ou MFR



- Institutions d'aide seniors / EHPAD / Foyer de vie pour adulte en situation de handicap



- Centre sociaux / structure d'aide sociale à l'enfance / CEF /Mission locale



La COR s'est lancée dans une démarche d'écriture de son projet culturel de territoire. Dans le prolongement partenarial de la CTEAC il s'agit d'élargir la concertation à tous les acteurs de la culture du territoire pour définir des axes stratégiques.

UN SOCLE POLITIQUE

LE PROJET DE TERRITOIRE
renouvelé en 2021

UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION

LES ATELIERS CULTURE
ET TERRITOIRE
(menés d'oct à déc 2024)

2023

Analyse partagée,
définition des parties
prenantes, de la
gouvernance, des
moyens, sensibilisation,
démarrage
accompagnement

DÉBUT 2024

Lancement COPIL
Mobilisation
des parties
prenantes
Définition
des axes de
concertation

2024/ 2025

Enquête
Ateliers de concertation
thématiques
Groupes de travail

AVANT FIN
MANDAT

Ecriture PCT
Vote courant 2025

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE-MISSION

Dans le cadre de l'avancée de la démarche vers un projet culturel de territoire, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien souhaite expérimenter une résidence-mission d'envergure sur la saison 2025/2026 et sollicite des projets à même d'

ACCOMPAGNER UNE DÉCLINAISON DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE A TRAVERS DES ACTIONS ARTISTIQUES PARTAGÉES AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE.

A partir des enjeux du territoire émergeant de la démarche de concertation (cf ateliers Culture et territoire), le porteur du projet proposera une intention artistique afin de les appréhender à travers plusieurs regards esthétiques et artistiques, dans une perspective de questionnement et d'ouverture.

S'appuyant sur l'ADN de la CTEAC, le projet se déclinera en actions d'éducation artistique et culturelle pour tout public, co-construites avec les acteurs du territoire dans un souci fédératif et coopératif.

ATTENDUS SPECIFIQUES

ESTHÉTIQUES ET TYPES D' ACTIONS

Le champ des esthétiques est ouvert, le projet présenté devra être pluridisciplinaire et s'appuyer sur des compétences artistiques complémentaires œuvrant dans un projet commun.

Parcours d'ateliers, création partagées, rencontres pourront constituer autant de format d'actions possibles. Le projet devra intégrer une ou des propositions de restitution(s) possible(s) visant à la fois à garder trace et à mobiliser plus largement les habitants. Il devra en outre permettre aux habitants de découvrir l'univers artistique du porteur de projet.

PUBLICS ET DROITS CULTURELS

Il est attendu du porteur de projet une capacité à prendre en compte les acteurs locaux et participants potentiels pour construire un projet adapté au territoire et aux personnes.

Le projet devra s'adresser aux habitants sur tous leurs temps de vie et notamment en dehors du temps scolaire, avec une attention particulière portée aux enfants et aux jeunes de moins de 25 ans, ainsi qu'aux personnes isolées confrontées à des difficultés de santé ou d'insertion sociale. La résidence devra chercher un rayonnement large à l'échelle de la population.

EQUITÉ TERRITORIALE ET LIEUX

Il est attendu le déploiement d'actions sur l'ensemble du territoire de l'Ouest Rhodanien, y compris dans un nombre significatif de villages. Il est suggéré d'aller vers, en imaginant des actions dans des lieux non dédiés à la culture, ainsi que des espaces naturels ou patrimoniaux.

PARTENARIATS LOCAUX

Les rencontres avec les acteurs locaux (champ culturel, social, éducatif, médico-social, communes) seront facilitées par la coordinatrice (Chargée de mission culture COR) pour permettre au porteur de projet d'amorcer les partenariats nécessaires au projet. Une approche innovante de ces partenariats pourra être recherchée conjointement, notamment en vue d'impulser des coopérations durables au sein du territoire.

COORDINATION

Le porteur de projet prévoit une personne référente en charge de la coordination du projet et de ses différents intervenants et partenaires. Des temps de réunion avec les partenaires institutionnels, aux temps de co-construction avec les acteurs locaux et à la mise en œuvre effective de chaque action, la coordination sera un maillon important de la bonne réussite du projet, en lien régulier avec la coordinatrice COR.

L'APPEL À PROJET

TEMPORALITE

LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS : Fin janvier 2025

CLÔTURE DES CANDIDATURES : vendredi 14 mars 2025 12h

Examen et pré-sélection de 3 candidatures reçues devant jury

JURY le mardi 8 avril 2025 à Tarare (information aux candidats le 4 avril)

MAI/JUIN à SEPTEMBRE 2025 : co-construction du projet sélectionné

OCTOBRE à JUILLET 2026 : mise en œuvre des actions

JUILLET à SEPTEMBRE 2026 : bilan

JURY

Le jury est constitué des partenaires de la CVPCT, à savoir : COR, DRAC, ÉDUCATION NATIONALE, RÉGION et DÉPARTEMENT.

Une consultation de partenaires locaux pourra être envisagée pour étayer le choix final.

MODALITES

Dépôt de dossier **uniquement par voie numérique** à l'adresse **spectacles@c-or.fr**

Informations complémentaires aux porteurs de projet : sur rendez-vous téléphonique à solliciter par mail.

DOSSIER DE CANDIDATURE

ELIGIBILITÉ

Sont éligibles les structures morales (statut associatif ou ESS pouvant recevoir des subventions publiques) en capacité de porter un tel projet en terme humain et financier, et pouvant justifier d'au moins une expérience similaire.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne pourront pas être traités.

DOSSIER

Le dossier de candidature devra être constitué des éléments suivants :

- une note d'intention (5 à 10 pages) comprenant
 - le propos artistique et thématique
 - la proposition de type d'actions potentielles
 - les publics et partenaires ciblés
 - les modalités de mise en œuvre (méthodologie/déroulé/calendrier)
- une présentation de la structure porteuse ainsi que de son équipe (CV)
- un ou plusieurs bilans d'actions similaires déjà expérimentées (références et contacts)
- une justification des capacités financières et humaines (bilan N-1)
- le budget prévisionnel du projet

BUDGET

Le budget alloué à ce projet ne pourra pas excéder 45 000€TTC.

Guide dépenses :

- prestations artistiques, médiation (65 à 75€/h)
- coordination et admin (20% max du coût total)
- dépenses logistiques (10% max du coût total)
- Communication : portage COR ou porteur de projet si supports spécifiques.

Des solutions d'hébergement peu coûteuses pourront être proposées (chez l'habitant).

CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers reçus seront étudiés selon les critères suivants :

- **Pertinence de l'intention artistique et thématique au regard de :**
 - la compréhension des enjeux du territoire, des attendus spécifiques (le cahier des charge et annexes) ;
 - le renouveau esthétique, thématique par rapport aux projets CTEAC passés ;
 - de l'articulation des champs artistiques ;
- **Capacité de portage :**
 - expérience et solidité du porteur de projet ;
 - temps effectif sur place, modalités d'organisation de l'équipe, faisabilité du calendrier ;
- **Capacité de co-construction :**
 - méthodologie partenariale pour le montage des actions ;
 - faisabilité avec les différents publics potentiels ;
- **Dispositions prises en faveur du développement durable ;**
- **La cohérence du budget** par rapport au projet

ÉLÉMENTS D'APPUI

Plusieurs documents cités dans ce document sont à disposition pour faciliter les candidatures, en voici un récapitulatif ainsi que les liens nécessaires :

Dossier Annexes :

- PROJET DE TERRITOIRE
- ÉTAT DES LIEUX CULTUREL 2023
- ENQUÊTE HABITANTS 2024
- PRÉSENTATION PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE
- SYNTHÈSE DES ATELIERS CULTURE ET TERRITOIRE 2024

Ressources web

Ouestrhodanien.fr

(programmation culturelle,
répertoire culturel)

Réinventonsnosliens.fr

(projets EAC)

Culture.gouv.fr

(charte EAC, label 100%)

CONTACT

Anaïs Eschenbrenner, chargée de mission Culture

spectacles@c-or.fr

04 74 05 51 05